



Communiqué d'YVELINES ENVIRONNEMENT et de l'Association pour la Protection de l'Environnement de la Plaine de Versailles (APEPV*)

Yvelines Environnement et l'APEPV réaffirment leur OPPOSITION à toute vente du DOMAINE de GRIGNON pour les raisons suivantes :

1. Le Château de style Louis XIII, datant du XVIIème siècle, classé Monument Historique,
2. La Falunière, site paléontologique, Patrimoine Mondial,
3. Le centre d'étude sur la paléontologie créé le 18 10 1988 par convention entre l'INA P-G (ancêtre d'Agro Paris Tech) dépendant du Ministère de l'Agriculture, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Club Géologique Ile de France,
4. Le centre hippique installé dans la Halle Polonceau classée,
5. Une ferme expérimentale nécessitant une partie du site (terres agricoles),
6. Un arboretum créé en 1873,
7. Un jardin anglais qui s'étend sur environ 3 hectares,
8. Deux Monuments aux Morts des anciens élèves de l'école d'ingénieurs agronomes implantée dans le Domaine de Grignon depuis 200 ans,
9. Et aussi les arbres plantés par chaque promotion de l'école d'ingénieurs agronomes devant le bâtiment Dehérain, en bordure du jardin anglais et du grand parc du domaine.

Yvelines Environnement et l'APEPV s'associent à la demande des ingénieurs de l'AGRO pour la création d'un Centre de Formation et de Recherche International en Agronomie et Développement Durable.

Yvelines Environnement et l'APEPV demandent que le Domaine de Grignon devienne un Centre des Métiers de l'Agriculture, en particulier de l'agriculture biologique, et de l'Elevage.

Yvelines Environnement et l'APEPV demandent la préservation et le développement de l'arboretum.

Yvelines Environnement et l'APEPV demandent le maintien d'activités équestres dans le domaine de Grignon.

Yvelines Environnement et l'APEPV, se basant sur l'expérience de 27 années du Cycle d'Education à l'Environnement, demandent que soient développées pour les jeunes scolaires, sur le site de Grignon, des initiations à la connaissance des métiers liés à la protection de la nature, de l'agriculture et de la forêt.

**L'APEPV, membre d'YE, est l'héritière de l'Union des Associations et Usagers de la Plaine de Versailles, fondée en 1972, connue sous le nom « Les Amis de la Plaine de Versailles » qui a œuvré pour la sauvegarde du territoire défini en 1975 comme la Zone Naturelle d'Equilibre de la Plaine de Versailles. Elle fonctionne sans subvention, en toute indépendance de groupements économiques, des élus et des partis politiques.*